

ALISSA COOPER :

Bonjour à tous. C'est Alissa Cooper au micro. Vous m'entendez ?

Ici, il est 1h01 et on a pas mal de gens qui ont déjà rejoint l'appel. Donc on est prêt pour commencer. On est déjà en train d'enregistrer et je remercie le secrétariat d'avoir démarré l'enregistrement. Il y a d'autres gens qui sont en train de nous rejoindre en ce moment [inaudible].

Sur notre ordre du jour pour aujourd'hui, nous avons six points. Donc il faudrait que je demande si quelqu'un présent dans cet appel ou sur le tchat d'Adobe Connect ou sur le téléphone à des points à ajouter à cet ordre du jour. Bien. Je ne pense pas que ce soit le cas.

Donc nous avons d'abord l'approbation des procès-verbaux de notre réunion en personne du 6 et du 7 février. Le point de l'état de la révision des actions à suivre de la réunion précédente. Le point numéro trois, discussion du [inaudible] ICG. Le point numéro quatre, discussion des réponses aux questions posées à l'IETF et aux RIR en combinaison. Le point numéro cinq, on doit démarrer la deuxième étape de l'évaluation des propositions de l'IETF et RIR en combinaison et généralement on devrait établir l'ordre du jour à suivre pour la réunion en personne à Buenos Aires [inaudible] l'ICG.

Y a-t-il quelque chose d'autre à discuter ?

PATRIK FALSTROM :

Je sais qu'il y a des personnes qui sont en train de se connecter au téléphone et qui ne sont pas prêts à répondre [inaudible]. Donc peut-être qu'ils auront d'autres propositions à faire.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ALISSA COOPER : Merci, Patrik.

Bien. J'espère que tout le monde est connecté, sinon vous pouvez bien sûr me répondre dans le chat si besoin.

Donc le premier point de l'ordre du jour est l'approbation des procès-verbaux de notre dernière réunion en personne du 6 et 7 février que nous avons reçus la semaine dernière. Vous êtes en train de voir le document d'ailleurs sur Adobe Connect puisqu'il est partagé. Je vois que Daniel lève déjà la main. Allez-y.

DANIEL KARREBERG : Je vous que je n'ai pas eu le temps de tout lire. Du moins pas pour la deuxième journée. C'est un document assez long. Alors s'il n'y a que moi qui n'aie pas eu l'occasion de tout lire, tant pis. Mais s'il y a d'autres personnes qui sont dans la même situation, peut-être qu'il faut remettre cette approbation des procès-verbaux au prochain appel.

ALISSA COOPER : Oui. Je ne vois pas que ça soit un problème. Je pense d'ailleurs qu'on peut très bien remettre cette approbation à la prochaine réunion.

DANIEL KARREBERG : Je vois sur le chat qu'il y a des personnes qui disent qu'elles sont dans la même situation d'ailleurs.

ALISSA COOPER : Très bien. Nous allons alors remettre cette approbation au prochain appel en espérant que tout le monde aura le temps de lire ce document.

Deuxième point de l'ordre du jour qui est la révision de l'état des actions à suivre qui ont surgi de notre dernière réunion. J'espère que le secrétariat pourra partager cela dans le chat Adobe Connect.

On ne peut pas afficher les procès-verbaux de la deuxième journée de travail de Singapour, mais je sais que le secrétariat est en train de chercher le fichier correspondant les révisions de l'état des actions à suivre. Parfait. Voilà. Merci.

Alors on a ici un récapitulatif des actions à suivre. Il s'agit d'une liste qui comporte comme point #1 que [inaudible] va transmettre les questions à titre formel aux RIR, ce qui est fait bien sûr. Point #2, Jari devait rédiger un document concernant la juridiction du contrôle de la NTIA et cela correspondant au travail de la communauté des paramètres de protocole. Il devait l'envoyer à la liste de diffusion interne de l'ICG. C'est fait, n'est-ce pas ?

JARI ARKKO : Oui. C'est fait. C'est correct. On avait des questions qu'on avait envoyées aux RIR et à l'IETF. On avait également préparé certains points pour lesquelles il fallait des précisions. Et on a tenu des discussions avec les communautés correspondantes sur ces sujets. Donc je pense qu'on peut dire que ces informations nous ont été rendues. En tout cas, je sais qu'ils travaillent toujours dessus et qui sont en train de préparer une version définitive à nous présenter.

ALISSA COOPER :

Très bien. On attendra de recevoir cette liste.

[Inaudible] #3, le secrétariat devait résumer les questions et réponses que nous avons résolues au niveau interne. Il y a eu bien sûr des commentaires sur cette discussion sur la liste. Voilà. On a maintenant le document sur l'écran. Voici le résumé des questions. Je pense que c'était bien fait. C'est complet. Je suis contente que l'on ait pu préparer ces documents dans ce format pour que ça soit clair et qu'on puisse tous voir ce qui a été discuté. S'il n'y a plus de commentaires sur cette action à suivre, nous allons continuer avec notre liste d'actions à suivre.

[Inaudible]. Le point #4 est que Paul devait rédiger une précision au sujet de certaines questions qui ont surgi au sujet de la proposition des numéros concernant 2.b.2 et 3.a ; il s'agit d'un document en cours d'élaboration. Je ne sais pas si vous avez des informations sur ce point-là.

PAUL WILSON :

Non. Merci Alissa. J'ai remis ces questions à [inaudible] ils sont en train de travailler dessus. Je voulais confirmer avec Kavouss que ces questions étaient correctement reflétées dans le document. Alors Kavouss, pourriez-vous me confirmer cela s'il vous plaît ? Si les questions sont correctement posées dans le document ? Autrement, faites-moi savoir s'il vous plaît.

ALISSA COOPER :

Kavouss, est-ce que vous êtes connectés à l'audio ?

KAVOUSS ARASTEH : J'attends qu'on me donne la parole.

ALISSA COOPER : Allez-y.

KAVOUSS ARASTEH : Oui. Bonjour à tous. Tout va bien ? J'espère que vous êtes bien rentrés chez vous, que vous avez bien repris votre travail. Maintenant, pour ce qui est des réponses qui ont été fournies par la communauté des numéros, c'était presque clair mais dans ce rapport il y a toujours cependant des questions concernant la responsabilité qui n'ont pas été répondues.

En tout cas, les informations au sujet de la supervision de la NTIA, il y avait certaines contradictions qu'il fallait corriger pour bien définir de quoi on parle. Merci.

[INAUDIBLE] : Je pense que c'est évidemment clair. J'espère que [inaudible] sera en mesure de préciser cela. Alissa, je [inaudible] un document sur les mesures et les paramètres qui étaient affichés sur l'écran tout alors avant que l'on revienne à la liste des actions à suivre. Je voulais savoir si vous pouviez me dire quel est ce document parce que je ne pense pas l'avoir avec moi. Je vois même que vous avez maintenant partagé le lien sur le chat.

ALISSA COOPER : C'est juste que la dernière fois on avait proposé de préparer de préparer une liste qui résume toutes les questions et réponses qui surgissaient le long des discussions de l'ICG au sujet des propositions des RIR de l'IETF de façon à ce que l'on ait une liste de toutes ces bonnes questions qui ont été posées. Alors le secrétariat a préparé ce document et ils l'on fait circuler il y a peu près une semaine je pense. Donc ça c'est le document que le secrétariat a préparé ce qui est [inaudible] sur l'écran est bien sûr partagé à travers notre Dropbox comme d'habitude. C'est juste une question de ne pas répéter les questions et de voir que tout est bien clarifié.

PAUL WILSON : Merci.

ALISSA COOPER : Merci bien. Je pense qu'on comprend tous que la, le processus est suivi. Maintenant actions à suivre suivante, le #5. Les [INAUDIBLE] de l'ICG devait réviser le processus de finalisation de la proposition. On l'a fait le long de la semaine de la réunion publique de l'ICANN. Nous allons revenir sur cela tout alors mais en tout cas c'est complété.

Point #6, on avait [inaudible] et d'autres gens qui devaient travailler sur le document de gestion du commentaire de la communauté qu'ils ont diffusé à travers la liste de diffusion interne de l'ICG avec des suggestions qui avaient été proposées par les autres membres de l'ICG. Si j'ai bien compris, c'est un document qui a été conclu.

Kavouss, allez-y.

KAVOUSS ARASTEH : Pour ce qui est du point #6, on a envoyé un texte qui été élaboré à partir d'informations qui n'étaient pas vraiment claires. Donc chaque communauté pouvait choisir les questions qu'ils aimaient mieux ou les informations qui leur convenaient mieux. C'est moi qui décidais de poser ces questions aux communautés pour obtenir des réponses pour que ce soient les communautés qui nous disent à nous, membres de l'ICG, quel est le cas pour qu'on puisse prendre des décisions au sujet du processus de gestion des commentaires.

Mais je ne pense pas que ce soit à nous de décider si cette question a été bien répondue ou pas je pense que cette action à suivre devrait être comprise à la lumière de ce qui a été discuté. Et j'espère que Manal aura conclu son document.

JOSEPH ALHADEFF : Pardon, Alissa. Je sais que je n'ai pas levé la main mais est-ce que j'ai le droit de prendre la parole ?

ALISSA COOPER : On n'a pas d'autres intervenants mais je préférerais que l'on ne discute pas ce sujet à ce point-là. Je voudrais que l'on finisse avec cette liste d'actions à suivre et cette question n'est pas vraiment prévue pour aujourd'hui. Ce n'est pas inclus dans l'ordre du jour. On a d'autres questions à discuter aujourd'hui donc peut-être qu'on pourrait attendre jusqu'au dernier appel pour discuter de cela.

J'apprécie les commentaires de Kavouss. Peut-être ce serait le moment de soulever—

Alors, [inaudible] ont bien sûr cette décision à prendre. Je sais qu'il n'y a pas énormément de différence entre les différentes alternatives entre ce qu'on est en train de faire aujourd'hui et ce qui nous faudra faire à partir du moment recevra la proposition de la communauté des noms. Mais la vraie question ici est si nous devrions travailler avec les propositions de l'IETF et des RIR et préparer une partie de notre travail en fonction de ce qu'ils ont présenté et puis au moment où on aura reçu la proposition des noms, compléter ce travail.

Pour moi, c'est ça la vraie question. S'il faut attendre jusqu'à ce que l'on ait les trois propositions ou si on peut commencer l'évaluation.

Bien sûr, ça va dépendre des délais. Mais si on suppose qu'on aura quelques mois à partir du moment où on recevra la proposition des noms, on verra si on a suffisamment de temps pour le faire. Peut-être que c'est ça qu'on devrait discuter dès maintenant. Qu'est-ce qu'on compte faire entre maintenant et le moment où on recevra la proposition de la communauté des noms et si [inaudible] ce qu'on compte faire à partir de ce moment. C'est ça ce que je propose.

Je pense qu'on devrait peut-être tous apporter nos commentaires à ces discussions. Kavouss, vous demandez la parole ?

KAVOUSS ARASTEH :

Oui. Je ne connais pas ce calendrier dont vous parlez mais je trouve que ce serait possible de commencer à travailler dès maintenant sur la proposition des communautés des numéros et des paramètres de

protocole [inaudible] deux périodes de commentaire et la proposition de la communauté des noms aura une seule période de consultation publique.

Alors les numéros et les paramètres de protocole ont deux périodes de commentaire et ses commentaires sont combinés. Je sais que ce sera plus complexe mais ce sera à nous de pouvoir le faire. Il y a deux manières de procéder. D'une part, on peut préparer une proposition à partir de ces deux propositions qu'on a reçues et puis prendre plus de temps pour la période de consultation publique. Ou alors, [inaudible] préparer. De ne pas donner de période de consultation publique pour les propositions de la communauté des paramètres de protocole et des numéros et puis une à la proposition de la communauté des noms. Je pense que c'est ça qu'il faut qu'on décide aussi si on veut être efficace.

Est-ce que vous pouvez me préciser pourquoi cette proposition de la communauté des noms qui semblent tellement plus complexe n'aura qu'une période de consultation publique alors que les autres auront deux ? Vous parlez de période de deux semaines pour les consultations publiques, Alissa, mais je pense que ce n'est pas suffisant. Je pense que les périodes de consultation publique devraient être bien plus longues que deux semaines.

ALISSA COOPER :

Merci, Kavouss.

Le secrétariat va maintenant partager le calendrier optimisé. Je pense que c'est de ce calendrier-là qu'on devrait parler. Ce calendrier [inaudible] en réalité jusqu'à la mi-septembre. On revient en arrière.

[Inaudible] comprenez– on avance jusqu'à septembre ici. C'est des périodes pendant lesquelles on comptait travailler avant la conclusion de notre proposition consolidée. Donc en avril-mai, en réalité on devrait travailler sur les commentaires publics. Si [inaudible] deux périodes de consultation publique, on devrait organiser une période avant la proposition des noms et l'autre après.

L'idée était de tout compléter avant la mi-septembre mais on n'a pas reçu la proposition de la communauté des noms jusqu'à présent. À mon avis, si les gens ne veulent avoir des consultations publiques qu'une fois que l'on aura reçus les trois propositions, c'est très bien. Mais on pourra de toute façon profiter de ces délais, de cette période de [Inaudible] cette proposition pour optimiser, pour travailler, pour nous poser les questions nécessaires.

Mais je pense que [inaudible] fasse des annonces, transmettre des informations, que l'on fasse avoir à tout le monde quand auront lieu ces périodes de consultation publique pour que tout le monde soit au courant et [inaudible] fasse attention.

[Inaudible] cette période de consultation publique [inaudible] deux semaines [inaudible] un mois, ils seront préparés quand le moment sera venu. Alors pourquoi je parle d'une période de deux semaines ? C'était ça l'idée. Que les gens soient déjà préparés.

Alors on a [inaudible]

[INAUDIBLE] :

En premier lieu, je dirais que je suis d'accord avec Kavouss pour la période de consultation publique [inaudible] même de 21 jours de

commentaires et 21 de réponses. Mais ma question est si nous avons une période de consultation initiale à partir du moment de la réception de la proposition et puis un délai prévu pour ajuster tout ce qui est nécessaire d'ajuster. Si on a une période initiale, est-ce que [inaudible] faire des commentaires [inaudible] notre version préliminaire de l'analyse de la proposition [inaudible] une période de consultation sur la proposition que nous avons reçue telle qu'elle parce que [inaudible] du travail du CWG et la proposition des noms devrait également passer par deux périodes de consultation publique avant d'être remise au Conseil d'administration.

[Inaudible] pourrait parler d'une période de consultation publique [inaudible] ajouter aussi nous n'allons pas énormément modifier cette version. C'est ce que vous ne dites ?

ALISSA COOPER :

Merci, [James]. Je suis d'accord avec ce que vous dites. On s'était dit que lorsque vous recevrez la proposition des noms, on allait faire une proposition comment on avait fait pour les RIR. On avait fait une analyse pouvoir si l'ICG a besoin de précisions de la communauté des noms. On allait avoir une communication bilatérale avec la communauté des noms comme on l'a fait avec les autres communautés pour préciser les questions, et on devait consolider ces trois propositions, évaluer la responsabilité, voir [inaudible] si tout était bien couvert, voir s'il était nécessaire d'apporter des modifications ou d'autres précisions. Et puis, préparer une version préliminaire que nous allions envoyer au conseil de l'ICANN et puis à la NTIA.

[Inaudible] ce mécanisme de consultation publique devrait être modifié, alors nous au sein de l'ICG on compte faire notre propre analyse avant de passer à la consultation publique. On devrait préparer une proposition préliminaire avant la période de consultation publique. Mais qu'est-ce qu'on veut faire ? Cela ou est-ce qu'on a besoin de plus d'une consultation publique ?

Je pense qu'il est probable qui ne soit pas nécessaire de répondre à tout cela dès maintenant. Je pense que peut-être on devrait répondre amplement à la question de si on est d'accord avec [inaudible] que possible, si l'on a d'autres processus à suivre et puis [inaudible] calendrier à partir du moment où on recevra la proposition des noms. Donc voilà pourquoi je posais la question. Je pense que c'est [inaudible] répondre.

[JAMES BLADEN] :

Merci, Alissa. C'est jusque-là que la proposition des noms sera ouverte à consultation publique. Peut-être que ce serait une bonne occasion de dire que [inaudible] de modification et que la personne autorisée à poser des questions. Alors que la période est ouverte, tout le monde peut poser des questions ou demander des clarifications et peut-être qu'on peut voir à partir du moment où l'on recevra la proposition comment on veut avancer. C'est tout.

ALISSA COOPER :

Merci. Milton, allez-y.

MILTON MUELLER : Oui. Vous m'entendez bien ? [Inaudible] d'une deuxième période de consultation publique pour les propositions des RIR et de l'IETF. Je ne pense pas que ce soit nécessaire. Je ne vois pas vraiment comment cela pourrait être utile pour nous, comment pourrait bénéficier de deux périodes de consultation publique. Tant qu'on ne [inaudible] tellement de travail, nous n'allons pas apporter énormément de modification à ces deux propositions. Je trouve [inaudible] aura reçu la proposition de la communauté des noms, qu'on a consolidé une seule proposition finale à présenter à la NTIA. Alors on a une proposition de transition [inaudible]. Je ne veux pas dire que la période de consultation publique ne peut pas être utile mais [inaudible] je pense que [inaudible] attention à la proposition de la communauté des numéros et celle de la communauté des paramètres de protocole si on avait des consultations publiques indépendantes pour chacune des propositions. [Inaudible] les communautés passent les propositions qu'elles ont présentées. [Inaudible] n'ont pas vraiment proposé de modification alors je ne vois pas vraiment comment on peut bénéficier comme je dis de cette double période de consultation publique. Ces deux propositions à mon avis ne devraient pas avoir une période de consultation indépendante.

ALISSA COOPER : Merci, Milton. Maintenant, Daniel.

DANIEL KARREBERG : Je voulais reformuler mon intervention et répéter encore qu'il faudrait que l'on fasse autant de travail que possible sur les propositions que nous avons déjà. Je ne suis pas sûr si on devrait avoir deux consultation publique ou pas mais si nous décidons de ne pas avoir une consultation

publique à partir ou concernant une seule proposition consolidée à partir des propositions de la communauté des numéros et des paramètres de protocole et que nous n'allons rien présenter pour consultation publique, ce n'est pas la peine de remettre notre travail à plus tard.

Autrement dit, s'il y a des commentaires et des consultations publiques majeures au sujet des propositions des RIR et de l'IETF, on ne devrait pas rater l'occasion de nous occuper de ces commentaires parce qu'on a le temps. On devrait avancer autant que possible avec les propositions de ces deux communautés.

Mais l'idée ici est que lorsqu'on aura les trois propositions, on n'aura pas raté l'occasion de résoudre des problèmes qu'on aurait pu surveiller, qu'on aurait pu identifier avant.

JOSEPH ALHADEFF :

Je pense que [inaudible] exprime un [inaudible] valable mais peut-être que comme groupe, on pourrait compléter ces déficiences. Et donc on peut avoir des discussions au sein de l'IETF au sujet des discussions. Au sein de l'IETF, on avait demandé une révision ultérieure position pour apporter des questions et des réponses. Donc puisqu'on est si divers au sein de l'ICG, on pourrait peut-être former une version informelle de ces consultations sans avoir de période de consultation formelle.

Je serais d'accord avec Milton dans le sens que les propositions créent des quiproquos parfois.

ALISSA COOPER : C'était une bonne suggestion. Merci. Maintenant, Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH : Il faut que l'on ait une seule proposition à présenter à la NTIA pour la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Donc je ne pense pas qu'il soit utile d'avoir une consultation publique pour consolider de propositions et puis de voir commencer lorsqu'on recevra la troisième proposition.

[Inaudible] sur le tchat disant que ce calendrier est une mission impossible. Dans cette colonne du CCWG, on prévoit d'ajouter les contributions du CCWG dans des délais qui sont vraiment difficiles à respecter. Et je ne pense pas que l'on pourrait décourager les deux autres communautés si on présentait leurs propositions à une consultation publique de plus mais il faut que l'on soit prudent de toute façon. On ne peut pas enlever de contexte le [inaudible] de la proposition. Il faut que l'on encourage les communautés qui nous ont déjà présenté leurs propositions. On apprécie la complexité du travail qu'ils ont déjà fait et il faudrait qu'on les stimule.

À mon avis, calendrier doit refléter cela ; qu'on est déjà en train de travailler sur leurs propositions qu'ils ont préparées dans les temps prévus. Je pense qu'on devrait peut-être faire allusion à cela dans les notes ou dans les lignes, je ne sais pas où, mais il faudrait qu'on ajoute cela.

ALISSA COOPER : Merci. Jari, allez-y.

JARI ARKKO :

Moi, je ne sais pas [inaudible] cette proposition parce qu'il est nécessaire d'avoir des communications informelles au sein du groupe et [inaudible] entre chacun et son groupe. Mais je pense qu'ici, ce qui est essentiel, c'est de savoir que personne ne propose de faire des modifications aux propositions est de les présenter à la NTIA. L'idée ici n'est que d'avancer avec notre travail pour être mieux préparé. Lorsqu'on recevra la proposition de la communauté des noms pour que l'on ait déjà fait une analyse.

Au sein de l'ICG, on n'a pas [inaudible] les propositions. On n'a que deux pour l'instant mais on a déjà analysé ces deux propositions et on a identifié certains points. Il faut que l'on pense qu'est-ce qu'on est en train de résoudre. Et quand vous avez on peut travailler sur la base des composants, on peut faire des commentaires au sujet des composants par exemple, mais je ne pense pas que l'ICG doit émettre une opinion finale. L'idée ici est de faire autant que possible, y compris demander à la communauté de faire des commentaires publics sur ce qui l'intéresse.

C'est une solution partielle peut-être pour continuer d'avancer pour l'instant. Ça veut dire qu'on peut continuer avec notre travail en même temps, mais qu'on profite du temps que nous avons continué d'avancer. On n'a pas tous les points et il faut que l'on travaille sur la base des composants que nous avons.

ALISSA COOPER :

Merci, Jari. J'ai beaucoup de travail à faire et je ne serais pas disponible pendant quelques temps. Mais Patrik et moi-même sommes prêts à

s'occuper de répondre à vos questions potentielles. Et bien sûr, je serais [inaudible] qui m'ont été attribuées dès que possible, [inaudible] aujourd'hui. Le secrétariat va ajouter cette liste d'actions à suivre à nos procès-verbaux d'aujourd'hui et vont transmettre ces procès-verbaux à travers la liste de diffusion.

Cela dit, je pense qu'on est arrivé à la fin de l'appel. Il y a des mains levées. Kavouss, vous levez la main ?

KAVOUSS ARASTEH : Oui. Alissa, je voulais dire qu'on vous souhaite une très bonne période de travail.

ALISSA COOPER : Merci. Paul, vous avez d'autres remarques à faire ?

PAUL WILSON : Bon, je vais [inaudible] à ce qu'a dit Kavouss et je voulais ajouter pour être informés qu'à partir de cette semaine, nous allons avoir différentes réunions. Lundi après-midi on aura une séance des noms d'IANA et vous pouvez tous assister à cette réunion. Elle est ouverte.

ALISSA COOPER : Merci, Paul. Et voilà. Nous voilà à la fin de notre [inaudible]. Merci tout le monde et au revoir.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Est-ce que vous pourriez éclaircir quelle était la proposition de Joe ?

ALISSA COOPER : On passe au point suivant de notre ordre du jour c'est parce que Jari et Alan pour nous présenter directement eux-mêmes cette question qui a été adressée aux deux communautés au sujet de leurs propositions. Ils vont nous raconter brièvement ce qu'ils comptent faire [inaudible] donc peut-être que Jari et Alan voudront nous raconter. Si vous ne voulez pas le faire, bien sûr ce n'est pas grave. On pourrait passer directement aux questions et réponses pour voir si vous croyez qu'il est nécessaire de poser de nouvelles questions, etc.

JARI ARKKO : Alissa, je pense que votre résumé était vraiment bon en réalité donc je ne sais pas si ça serait la peine d'expliquer le tout ici. Alan, qu'est-ce que vous en pensez d'interrogation

ALISSA COOPER : Est-ce que vous croyez qu'on a conclu ce travail ? [Inaudible] reste peut-être quelque chose d'autre à discuter ?

KAVOUSS ARASTEH : Je n'ai pas de problème avec la réponse de Jari et ces informations qu'il a apportées. Mais ce qui m'inquiète un peu est la question de la consultation publique. Est-ce que pendant cette période on devrait ajouter de nouvelles informations ou faire des propositions pour commentaires disant que nous avons identifié tel ou tel point et nous voyons qu'il va y avoir des problèmes de compatibilité ?

Alors on devrait peut-être poser des questions spécifiques à la communauté pour qu'ils répondent si la communauté trouve qu'il faudrait que l'on [inaudible] d'une certaine manière ou pas. N'est-ce pas ?

ALISSA COOPER : [C'est une bonne question]. [Inaudible] d'autres commentaires. Daniel ?

DANIEL KARREBERG : [inaudible] ce que nous voulons encourager les communautés à faire, à répondre est de modifier [inaudible] au moment où [inaudible] cette période, on pourra répondre [inaudible].

Alors, ma question est si on devrait demander à la communauté de nous envoyer des réponses directement ou pas.

ALISSA COOPER : C'est une bonne question. Merci. Russ Mundy veut faire un commentaire. Allez-y. Je vois que vous levez la main.

RUSS MUNDY : Mon commentaire est assez différent et il porte sur un doute en réalité parce que je n'ai pas eu le temps de relire toute la proposition de la communauté des numéros [inaudible] aspects de mise en œuvre. Et je ne sais pas si [inaudible] pourrait s'occuper de cela mais ce qui est proposé par la communauté des numéros est suffisamment prêt pour la mise en œuvre. [Inaudible] membres veulent recevoir des informations, peut-être qu'on pourrait ne pas avoir suffisamment de temps pour

compléter le processus ou peut-être on devra recommencer si on n'est pas prêt pour conclure. Vous voyez.

ALISSA COOPER : Merci. Jari ?

JARI ARKKO : Pour répondre à la question de Daniel, [inaudible] il est probable qu'on ne va pas modifier la proposition [inaudible]. Mais peut-être qu'on pourra apporter des modifications mineures [inaudible] les différentes communautés [inaudible] des différentes communautés [inaudible] consulter, oui. Au moins de notre côté on peut voir si les modifications qu'on apportera sont suffisantes. Mais il y a différents points à expliquer [inaudible] pourrait être utile d'avoir une [inaudible]. [Inaudible] vient de parler de composantes mais peut-être que ce [inaudible] pourrait être documenté, les questions qui pourraient surgir à partir de certains avis.

Je ne pense pas que l'on doive proposer des mises à jour en ce temps-là en tout cas.

ALISSA COOPER : Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH : [inaudible] nous propose pourrait s'avérer difficile. Il pourrait ne pas être simple [inaudible] des modifications. Et pour l'ICG, on devrait peut-être [inaudible] beaucoup de temps et beaucoup de travail que de

comparer proposition, ces questions qui pourraient surgir. Ce serait difficile de voir pourquoi la proposition de Daniel serait applicable.

ALISSA COOPER : Paul Wilson.

PAUL WILSON : Pour ce qui est de cette question pour les membres de l'équipe [inaudible], on ne demande de montrer les réponses aux questions qui ont été posées. Ce n'est pas toujours facile de le faire. [Inaudible] montrer ce que les autres [inaudible]. De toute façon je suis d'accord cette idée de présenter les questions dans différentes formes, de manifester cette nécessité de pouvoir mettre en rapport [inaudible] de différentes propositions pour [inaudible] les personnes qui sont intéressées puissent trouver les réponses nécessaires. Je ne suis pas sûr que ce qu'on devrait faire, quelle serait la réponse. Peut-être qu'on devrait attendre de recevoir la proposition de la communauté des noms pour pouvoir y voir un peu plus clair.

ALISSA COOPER : Merci, Paul. Alan ?

[ALAN] : En tant que membre de l'équipe, [inaudible] cette idée de mettre à jour la proposition ne sera pas simple. Il faudra suivre le processus de discussion de la communauté pour le faire. Je vous assure [inaudible] voudrait pas faire cela. Mais on a déjà fourni certaines réponses à vos

questions qui sont d'ailleurs dans les documents. Et en réalité, j'avais levé la main pour dire quelque chose d'autre.

Il me semble que cette question de [inaudible] problème à travers la coordination des différentes propositions me fait penser aux questions qui ont été posées aux communautés des paramètres de protocole et des numéros. Et vous vous souviendrez qui n'a pas été nécessaires de modifier les propositions. Je pense que [inaudible] doit préparer une proposition consolider qui combine les propositions des communautés mais on ne devrait pas modifier le contenu des [inaudible] à travers les propositions en tant que communauté.

ALISSA COOPER :

Merci, Alan.

Alors si je ne me trompe pas, il me semble qu'on est d'accord sur cette nécessité de consolider les propositions et de communiquer constamment avec les communautés pour le document a préparé par l'ICG, pour le rapport que nous devons présenter, pour que la proposition puisse être présentée à la communauté dans l'ensemble. [Inaudible] cette proposition pour que tout le monde puisse comprendre ce qu'étaient nos questions et qu'elle a été le produit du processus ascendant que nous avons suivi pour préparer la proposition finale.

Donc s'il y a des suggestions, ça ne veut pas dire pas de soutien pour ce que nous avons déjà fait. Si vous avez une meilleure idée, c'est le moment de la proposer. Autrement sinon, si vous pensez à un autre mécanisme pour pouvoir suivre nos processus à la fin de l'appel vous

pouvez nous envoyer ces idées sur la liste de diffusion. Je ne vois pas de personnes qui lèvent la main. Alors [inaudible] cela et le secrétariat devra alors ajouter une action à suivre pour que le groupe trouve un moyen d'agir pour coordonner ce travail, trouvé la façon de comment satisfaire cela.

[Inaudible] nous sommes prêts à passer au point suivant de l'ordre du jour qui est l'étape d'évaluation des propositions reçues.

Bien. Les propositions de l'IETF et des RIR ont été discuté sur la liste de diffusion au sujet de différents points. Tout le monde a exprimé son avis. Si quelqu'un veut résumer les discussions qu'ils ont suivies à travers la liste de diffusion, c'est très difficile. Mais en réalité même dans la consolidation des propositions, il est nécessaire que l'on soit transparent, que l'on montre comment on compte consolider les propositions, et voilà l'évaluation que nous sommes en train de faire. Voilà. On montre déjà quelle est [inaudible] parle de la mise en œuvre, du transfert, du processus d'évaluation, de la proposition préliminaire et finalement de la présentation de la proposition. C'est un document que vous avez sous les yeux.

Alors c'est le moment de discuter de tous ces points qui sont inscrits dans le document et nous faire savoir si vous avez une opinion sur la manière dont on va procéder au moment de consolider les propositions.

Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH :

Mon commentaire porte sur la responsabilité c'est une partie qui est très complexe, cette partie de la reddition de compte. Et ce n'est pas

clair vraiment. Il n'est pas facile de comprendre quel est le processus suivi pour savoir à qui on doit rendre compte.

Est-ce que l'IETF devrait en même temps présenter un schéma qui montre à qui on est responsable, à qui on doit rendre compte parce que dans la proposition il parle à plusieurs reprises du processus ils ont suivi les du niveau de responsabilité et de transparence. Mais peut-être qu'on devrait avoir une idée un peu plus clair [inaudible].

L'IETF a expliqué clairement qu'il n'était pas nécessaire [inaudible] suivre davantage de mécanismes de reddition de compte. Donc par déjà ça. La proposition de l'IETF peut ne pas avoir suivi les mécanismes de responsabilité nécessaire aux yeux de la NTIA. Et peut-être qu'on ne sait pas. Alors si la NTIA c'est quel est ce mécanisme, il faudrait que l'on sache nous-mêmes quel est ce mécanisme pour pouvoir évaluer s'ils ont suivi effectivement, de manière efficace, leur propre processus de reddition de compte.

ALISSA COOPER :

Merci, Kavouss. Jari.

JARI ARKKO :

Nous avons fourni récemment un article qui expliquait clairement notre position de la responsabilité, la transparence. Peut-être qu'on pourrait préparer un schéma à partir de ces informations pour que ça soit plus clair pour vous tous, pour l'ICG. Non seulement pour nous au sein de ce groupe mais dans un sens élargi pour tout le monde.

L'autre question portait sur la supervision de la NTIA. On est dans le domaine de l'imaginaire soi-disant. Il y a des personnes qui vont s'imaginer ce que c'est. Si on ne sait pas clairement ce que c'est au sein notre groupe [inaudible] mais je dirais que la NTIA n'a rien fait pour contrôler les attributions des paramètres de protocole de par le passé. C'est un processus qui est complètement géré par la communauté. Donc à mon avis, la supervision a permis au système dévolu, de grandir suivant les processus qui existent.

C'est ce que l'on fait au jour le jour.

Peut-être qu'il y aurait d'autres versions à fournir. En tout cas, nous on est sûr d'avoir suivi les processus nécessaires.

ALISSA COOPER : Merci, Jari. Narelle.

NARELLE CLARK : Kavouss, pour moi ce n'est pas très clair. De quoi vous parlez ? Vous voulez un schéma qui montre le système de responsabilité de la NTIA ? Vous voulez que l'IETF explique son système de responsabilité interne pour les interactions qui portent sur l'IANA ? Merci.

ALISSA COOPER : Kavouss, allez-y.

KAVOUSS ARASTEH : Je ne parle pas de la NTIA. Je parle des mécanismes de reddition des comptes de l'IETF, des RIR, etc. Mon idée ici est que l'on sache qui

contrôle vraiment le processus de ces communautés. Ce que je demande est un schéma qui porte sur la supervision de l'IETF par exemple ou des RIR. On ne sait pas si le processus a été correctement suivi ou pas. On sait qu'ils ont des mécanismes externes et des mécanismes de reddition de compte internes. Alors je demandais de savoir la responsabilité interne de l'IETF.

ALISSA COOPER :

Merci d'avoir considéré cette idée mais [inaudible] des actions à suivre on a des réponses déjà à certaines questions qui vont [inaudible] ce que vous soulevez. Donc peut-être que Jari pourrait compléter son action à suivre qui n'a pas été complété pour l'instant, d'abord, et puis on verra si c'est toujours la peine d'essayer de demander [inaudible].

Sur la liste, il y avait des personnes qui parlaient [inaudible] et d'autres [inaudible] et que tout le monde soit satisfait avec les propositions qu'on a reçues et je voudrais savoir [inaudible] avancer avec notre travail ou si vous croyez qu'il nous faudrait des bénévoles pour s'occuper de [Inaudible]. On demandera à Jari de répondre aux questions que nous voyons sur l'écran d'abord, si c'est le cas. Une fois que tout le monde est satisfait des réponses à ces questions et à cette [inaudible] que l'on voit sur l'écran.

Alors est-ce que les personnes comptent faire cela dans les prochaines semaines et que vous croyez que l'on peut attendre jusqu'à cela. Je veux savoir si [inaudible]. Milton.

MILTON MUELLER : Ce n'est pas clair pour moi. Qu'est-ce qu'on compte faire avec ce document de processus ? Est-ce que c'est un document qui parle des processus suivis par la communauté des paramètres de protocole et des numéros ?

ALISSA COOPER : Oui. Ce sont des questions à être répondues pour voir si le processus suivi pour élaborer les propositions [inaudible].

MILTON MUELLER : Bien. Dans ce cas, on peut alors aller de l'avant et passer à l'étape numéro deux pour les numéros et pour les paramètres de protocole. On pourrait alors accorder et procéder avec notre consultation informelle ou comme Kavouss l'appeler le processus de consultation progressif. [Inaudible]

ALISSA COOPER : Milton, vous avez raison [inaudible] travailler sur la responsabilité et la transparence pour les deux propositions ensemble. J'essaierai de formuler alors une question claire que l'on puisse confirmer que tout le monde est d'accord avec ce que l'on vient de discuter. Et à mon avis c'est très bien d'avoir un processus simple.

De toute façon, je demanderai au secrétariat de prendre note de cette action à suivre pour que je n'oublie pas de le faire et je confirmerai que cette question a été rédigée [inaudible] après.

Wolf Ulrich est sur l'appel et il veut prendre la parole comme attendu pour discuter de la mise en œuvre et du cadre de mise en œuvre. Allez-y.

WOLF-ULRICH KNOBEN : Merci, Alissa. Je ne veux pas répéter ce qui a été déjà été discuté sur la liste de diffusion mais on discute s'il est possible ou faisable d'appliquer cette mise en œuvre [inaudible] et de voir à quel point la mise en œuvre des propositions serait possible à partir du moment où on présentera la proposition. Donc ce qu'on a ici [inaudible] et des matériels qui ont circulé. C'était également les questions qui étaient discutées au sein du CWG. [Inaudible] la mise en œuvre doit donc être discutée avant que l'on ne puisse présenter notre proposition.

Alors je souhaiterais qu'à ce point-là [inaudible] les trois propositions doivent nous fournir des contributions au sujet de la mise en œuvre. [Inaudible] également sur la liste de discussion que ce n'était pas notre travail que de penser à la mise en œuvre. Notre mission était plutôt de consolider les propositions, de coordonner le travail des communautés et non pas de les guider. Chaque communauté est libre bien sûr de préparer sa propre mise en œuvre. Mais je pense moi-même que nous devons coordonner ce travail.

Pour cela, il serait peut-être intéressant de penser à cette mise en œuvre de la proposition au sein du groupe. On pourrait peut-être préparer des orientations, des lignes directrices pour pouvoir apporter un cadre à cette discussion de la mise en œuvre.

ALISSA COOPER : Merci. Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH : Est-ce qu'on parle de la mise en œuvre de l'ensemble seulement de ce qui concerne la transition de la NTIA ?

ALISSA COOPER : Je pense que nous discutons ici de la consolidation de la proposition qui est rédigée par les différentes communautés et de la mise en œuvre de cela. Alors il faut penser à la proposition qui nous est envoyée communauté des numéros ; la proposition parle des mécanismes existants qui vont continuer à exister et des conventions de service [inaudible]. Il faudra les maintenir. Et donc parler des différentes questions.

On a discuté du niveau de détail nécessaire pour la proposition que nous allons remettre à la NTIA, les points exacts qui seront inclus dans la proposition. Bien sûr, on ne peut pas savoir quel sera le résultat pour les conventions de service parce que cela n'est pas dans notre [inaudible] pour l'instant. Mais pour le travail du CWG, il faudrait savoir s'il va y avoir un nouveau contrat, si nous allons modifier la quantité d'enregistrement par exemple. Donc voilà déjà [inaudible]. On ne peut pas répondre à cette question sans savoir [inaudible] principaux.

Sur la liste [inaudible] question liée qui a été posée, que si on devait considérer la mise en œuvre avant que la proposition soit envoyée ou quand. Peut-être qu'on pourra définir quelle sera notre réponse à la question avant que la proposition ne soit envoyée à la NTIA.

KAVOUSS ARASTEH : Permettez-moi de rebondir. S'il faut que nous attendions que le CWG nous envoie sa proposition pour discuter de la mise en œuvre, peut-être qu'on pourra travailler avec la proposition des paramètres de protocole dès maintenant par exemple et leur demander de commencer à prévoir quel sera [inaudible] pour la mise en œuvre. Dans ce cas je ne vois pas pourquoi on devrait s'occuper de la mise en œuvre. Ça n'aura aucun effet sur le travail que nous faisons.

Alors pour l'IETF ou pour les paramètres de protocole, c'est à eux de voir comment ils comptent mettre en œuvre leurs propositions. De même pour la communauté des numéros. Merci.

ALISSA COOPER : Je suis d'accord avec vous dans l'ensemble. Mais l'évaluation doit comprendre les paramètres de protocole et les numéros. Il faut qu'on les évalue ensemble pour voir si sont compatibles, s'ils peuvent travailler l'un avec l'autre. On ne peut pas leur demander de [Inaudible] à la mise en œuvre.

J'ai Milton, Daniel et Joe puis j'espère que nous pourrions arriver à notre dernier point de l'ordre du jour pour conclure l'appel. Milton, allez-y.

MILTON MUELLER : Je pense que M. Arasteh a raison [inaudible] la mise en œuvre puisse être prête suivant de nouveaux critères. La mise en œuvre doit en réalité être définie par la NTIA et doit être spécifiée. Mais si la

proposition, il n'est pas possible de la mettre en place, la communauté pourrait nous le faire savoir à travers la consultation publique. Et l'ICG ne doit pas spécifier les détails de la mise en œuvre. Mais le groupe doit s'assurer que la proposition puisse être mise en œuvre [inaudible].

Alors je ne pense pas que ce soit approprié [inaudible] travail commence à discuter de la mise en œuvre et des différents modèles de mise en place.

Donc je pense qu'on ferait mal de s'occuper de cette question au-delà de la considération de ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.

ALISSA COOPER :

Merci, Milton. Daniel.

DANIEL KARREBERG :

Je voudrais rebondir sur ce qui a été dit tout à l'heure. Je n'ai pas compris si on pourrait s'attendre à recevoir des questions du CWG à un niveau de détail. [Inaudible] pour que l'on sache quelle devrait être la manière d'agir. Mais les questions ne devraient pas être impartiales à un groupe ou un autre.

Je ne suis pas sûr s'il y a quelque chose à part cela sur lequel il faudrait que l'on prépare une nouvelle proposition. Est-ce qu'on ne doit pas présenter une nouvelle proposition à la NTIA à partir de ces propositions que nous allons recevoir. Donc pour cette question, on devrait peut-être préparer [inaudible] et décider si nous voulons répondre à cette question avant de présenter la proposition à la NTIA ou si [inaudible] de donner une réponse générale. Plus on leur donne de

détails, plus ils auront des informations qui leur permettent de travailler.

Mais cette question n'est pas forcément obligatoire pour nous. D'autre part, pour revenir sur le commentaire de Kavouss, il parlait de la proposition des numéros mais maintenant l'étape suivante serait peut-être de combiner les deux ou même les trois, dès qu'on aura les trois propositions.

[Inaudible] des problèmes ou des questions pour la communauté des noms, il ne serait pas juste pour les deux autres communautés. Donc je ne vois pas pourquoi on devrait remettre cette évaluation des deux propositions qu'on a déjà jusqu'à ce que l'on ait reçu la proposition qui nous manque.

ALISSA COOPER :

Merci. On a Joe. Il nous reste quatre minutes. Il y a aussi Kavouss et Wolf-Ulrich dans la liste des intervenants et il nous reste encore un point de l'ordre du jour. Alors je vous demande d'être brefs.

JOSEPH ALHADEFF :

Je m'incline un peu vers Daniel est un peu vers Milton. Il me semble que cette question doit être posée dans le but [inaudible] devra répondre qu'on s'était posé. Pour les propositions que nous avons reçues, nous n'allons pas modifier la mise en œuvre et donc on devrait simplement faire des déclarations [inaudible]. Il est probable que pour les noms il nous fallait quelque chose de plus général. Mais en tout cas je pense que ce n'est pas quelque chose de très réalisable. Et la mise en œuvre

ne fait pas partie de notre travail ; c'est peut-être [inaudible] qui doivent être [inaudible] dans notre proposition, notre travail.

[Inaudible] les informations que nous avons soient suffisantes pour le faire.

ALISSA COOPER : Merci, Joe. Maintenant, Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH : En réalité, on ne sait pas vraiment quelle est la question à laquelle il faut répondre. Alors on n'est pas en mesure de poser des questions au CWG non plus. Ce sont des questions de compatibilité. Qu'est-ce qu'on va faire maintenant ? On va discuter du point suivant où on pourra le remettre à la prochaine réunion ?

Je ne pense pas qu'il faille qu'on se presse. On peut toujours remettre les questions pour discussion à d'autres réunions.

Je ne crois pas que c'est la peine de conclure cette discussion en ce temps-là. Donc j'exclus tout ce qui porte sur le CWG à ce temps-là. Je pense qu'il nous faut pouvoir discuter des questions qui nous intéressent avec suffisamment de temps. Merci.

ALISSA COOPER : Merci. Wolf-Ulrich.

WOLF-ULRICH KNOBEN : Merci, Alissa. Je crois avoir mieux compris Daniel. Ce n'est pas une question de créer [inaudible]. Il faut que l'on travaille avec les autres propositions, n'est-ce pas ? Alors cette question de mise en œuvre devrait peut-être fournir des exemples spécifiques.

[Inaudible] proposition va créer un nouveau mécanisme pour une nouvelle entité par exemple, cette nouvelle entité peut très bien être créée. On ne va pas dire que c'est une mauvaise idée. Mais il faut que l'on considère comment nous allons créer cette nouvelle entité, quelle sera la charte, la mission de l'organisation. C'est ça le type de questions auxquelles il faudrait que l'on réponde et qui sont toujours ouvertes. Et peut-être qu'on devrait s'attendre à recevoir ce type de question de la NTIA. Merci.

ALISSA COOPER : Merci. Je pense que c'était un bon départ pour cette discussion. J'espère qu'on va continuer à le voir à travers la liste de diffusion. Il y a beaucoup de personnes qui ont toujours des questions à poser. Il faut que l'on sache à titre collectif quel est notre avis concernant la mise en œuvre.

On vous remercie. Je donne la parole maintenant brièvement à Patrik qui va nous parler de la réunion en personne de l'ICG à Buenos Aires. Allez-y.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Malheureusement, l'état n'a pas beaucoup avancé depuis la dernière réunion. En ce moment on s'attend à recevoir des informations de notre hôte local pour voir si on aura la salle dont on aura besoin jeudi et

vendredi avant la réunion. J'ai reçu des commentaires disant qu'on ne peut pas avoir notre réunion avant la réunion de l'ICANN. Donc [inaudible] d'organiser un déjeuner pour vendredi ou peut-être un cocktail le soir.

ALISSA COOPER :

Merci. Cela dit, je pense qu'on est arrivé à notre appel. Je ne sais pas quelle heure il est chez vous, mais pour moi j'ai beaucoup de travail à faire et je ne serais pas disponible pendant quelques temps. Mais Patrick et Mohamed sont prêts à répondre à vos questions potentielles et bien sûr j'essaierai de compléter les actions à suivre qui m'ont été attribué dès que possible concernant aujourd'hui. Le secrétariat va ajouter cette liste d'actions à suivre à nos procès-verbaux d'aujourd'hui et vous transmettre ces procès-verbaux à travers la liste de diffusion.

Cela dit, je pense qu'on est arrivé à l'appel. Il y a des mains levées. Kavouss ? Vous levez la main ?

KAVOUSS ARASTEH :

Oui. Alissa, je veux dire qu'on vous souhaite une très bonne période de travail.

ALISSA COOPER :

Merci. Paul, vous avez peut-être des remarques à faire ?

PAUL WILSON :

Je m'allie à ce qu'a dit Kavouss et je voulais ajouter que pour votre information, à partir de cette semaine, nous allons avoir la réunion

annuelle APNIC. Nous allons avoir une différente réunion lundi après-midi, on aura une séance d'information IANA et vous pouvez tous assister à cette réunion qui est ouverte.

ALISSA COOPER :

Merci, Paul. Et nous voilà à l'appel. Merci tout le monde et au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]